



Réseau national
de l'économie territoriale

CONFÉRENCE
ATELIERS
FOCUS D'EXPERTS

31^e RENCONTRES DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

« **Agir pour un développement économique
soutenable : renouveler nos outils pour réussir
les transitions** »



*Les 2, 3 et 4
octobre 2024
Soissons (02)*



Nous suivre sur [LinkedIn](#)



Edito

Doit-on encore parler de développement économique dans un monde aux ressources finies ? Le terme « développement économique » est-il synonyme de croissance ? Doit-on changer d'appellation et en finir avec le développement économique ?

Cette question de sémantique anime régulièrement les échanges au sein du Réseau National de l'Economie Territoriale sans toutefois trouver de dénouement.

J'ai donc décidé de poser la question à ChatGTP et, ne maîtrisant sans doute pas les prompts efficaces, sa réponse m'a fort bien convenue : « Bien que le développement économique reste un concept pertinent pour améliorer les conditions de vie et stimuler l'innovation, il est crucial de le repenser et de l'adapter aux réalités d'un monde aux ressources finies. Cela implique une intégration plus forte des principes de durabilité, de circularité et de résilience dans nos modèles de développement. ».

Le terme employé n'est finalement pas l'essentiel, c'est l'évolution des pratiques qui l'est. Le développeur économique doit désormais penser système. L'entreprise est l'une des composantes avec laquelle il travaille mais pas la seule. L'objectif est bien de conserver l'équilibre de son territoire et d'assurer sa résilience. Il doit donc composer avec les ressources disponibles sur du long terme que celles-ci soient naturelles, foncières ou encore humaines. Cela amène de nouveaux questionnements et parfois, des renoncements. Le temps de la chasse aux prospects ou aux mégas projets est bel et bien terminé. Pour accompagner le développeur économique dans l'évolution de ses pratiques au regard des transitions à l'œuvre, le comité de pilotage des Rencontres de l'Economie Territoriale a centré l'édition 2024 sur la boîte à outils du développeur.

**« Agir pour un développement économique soutenable :
renouveler nos outils pour réussir les transitions »**

Je remercie vivement GrandSoissons Agglomération et la Ville de Soissons pour son accueil et vous laisse découvrir le programme au travers de nos rendez-vous habituels : conférences, ateliers et focus d'experts. Vous devriez y retrouver ce qui fait l'ADN du RNET : les expériences pratiques. Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment de partage.

Anabelle Coufourier-Ferrol
Présidente



Edito

C'est avec une immense fierté et un enthousiasme partagé que GrandSoissons Agglomération et la ville de Soissons accueillent la 31^{ème} édition des Rencontres Annuelles du Réseau National de l'Économie Territoriale, du 2 au 4 octobre 2024.

Cet événement majeur, placé sous le thème de l'action pour un développement économique soutenable, revêt une importance toute particulière pour notre territoire rural en pleine mutation.

Notre époque exige de nous des réponses innovantes et adaptées aux défis contemporains, qui impactent directement notre consommation du foncier et notre destin croisé avec le monde agricole, notre utilisation raisonnée et raisonnable des ressources énergétiques disponibles, ainsi que notre capacité à proposer des solutions de mobilité et d'accueil pour nos habitants actuels et futurs.

Les thématiques de ces rencontres reflètent donc les axes essentiels sur lesquels nous devons concentrer nos efforts pour construire un avenir plus durable et équitable.

Face à cette complexité qui nous impose d'être agile, tout en continuant de penser l'aménagement du territoire sur un temps long, les initiatives locales se multiplient en France et il est fondamental d'inciter ces moments de partage de retour d'expériences entre acteurs de l'aménagement et du développement économique des territoires, tels que le propose le RNET.

S'inspirer des succès des autres, expérimenter de nouvelles solutions qui répondent aux besoins des territoires, promouvoir la mise en œuvre de démarches collectives et collaboratives... Je suis sûr que votre séjour dans le GrandSoissons sera source d'enrichissement pour permettre à vos territoires de se réinventer et d'adopter des approches plus résilientes et inclusives.

Le GrandSoissons a su, au fil des années, s'affirmer comme un territoire dynamique et innovant. En accueillant ces rencontres, nous souhaitons non seulement mettre en lumière nos projets et nos réussites, mais aussi nous enrichir des idées et des bonnes pratiques venant des quatre coins de la France. Notre engagement en faveur d'un développement économique soutenable est au cœur de notre action quotidienne, et nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous réussirons les transitions nécessaires à notre avenir commun.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants, développeurs économiques, aménageurs, élus de collectivités territoriales et cabinets-conseils pour leur présence et leur contribution précieuse. Votre implication est essentielle pour faire de cet événement un véritable catalyseur de changement. Soyez assurés de notre hospitalité et de notre engagement à faire de ces rencontres un moment riche en échanges et en solutions concrètes. Ensemble, faisons de cette édition 2024 un jalon marquant pour l'économie territoriale soutenable.

Au plaisir de vous accueillir à Soissons.

Alain CREMONT,
Maire de Soissons
Président de GrandSoissons Agglomération
Président du PETR du Soissonnais et du Valois



Programme

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 - MAISON DES ASSOCIATIONS - RUE DE L'ARQUEBUSE - SOISSONS



13h30 : Accueil des participants



14h30 - 17h00 : Café des Développeurs

Boîte à outils et transfert de compétences en direct ! Des questions d'actualité dans votre pratique quotidienne, des interrogations sur votre métier... Ce sont vos pairs qui vous apporteront leurs réponses.

Transmettez vos questions avec votre inscription ou par mail à rnet@economie-territoriale.fr

Animatrice : Léa Baruch-Gourden, responsable du Pôle développement des entreprises - Grand Paris Sud et Françoise Hilaire, responsable du service économique - Ville de Gennevilliers



17h30 – 19h00 : Flâneries dans Soissons



19h15 : Installation dans les hôtels



20h30 : Dîner à la Boîte à Mousse – 96 bd Jeanne d'Arc – Soissons

JEUDI 3 OCTOBRE 2024 - MAISON DES ASSOCIATIONS - RUE DE L'ARQUEBUSE - SOISSONS

8h30 : Accueil des participants



9h00 : Ouverture des Rencontres

9h15 - 10h30 : Conférence

Et si le développement des territoires devenait robuste

Le développement économique des territoires, à l'instar du modèle économique des entreprises, évalue généralement ses résultats sur la base de critères de performance, cherchant ainsi à être efficace (atteindre son objectif) et efficient (avec le moins de moyens possibles).

Mais cette approche est-elle encore pertinente sur des territoires limités en ressources (foncier, ressources humaines, énergies...), et la recherche d'optimisation ne devient-elle pas contre-productive quand elle construit de la concurrence entre territoires ? Et est-il encore possible et pertinent de se fixer des objectifs à atteindre (ex. nombre d'entreprises accueillies, nombre de création d'entreprises, nombre d'emplois créés...) dans un environnement incertain et fluctuant ? Olivier Hamant déconstruit certaines idées reçues autour « du modèle de performance » en s'appuyant sur son analyse du vivant et de la durabilité des écosystèmes. Il propose de « sortir du culte de la performance et de l'optimisation pour aller vers la notion de robustesse » qu'il définit comme le maintien de la stabilité du système malgré les fluctuations. Alors, peut-on appliquer la notion de « robustesse » aux actions de développement économique des territoires, comment accompagner les acteurs (élus, chefs d'entreprises, partenaires...) dans cette démarche, et peut-être renoncer à certains grands principes fondamentaux du développement économique, comment cela peut-il se traduire dans les actions du développeur, et sa manière de travailler ?

Animateur : Didier Tcherkachine, directeur associé - Terre d'Avance

Intervenant : Olivier Hamant, directeur de recherche à l'INRAE dans le laboratoire de reproduction et développement des plantes au sein de l'ENS de Lyon, directeur de l'institut Michel Serres, auteur de "La 3^{ème} voie du vivant"

10h45 – 12h45 : 3 ateliers au choix

Atelier 1 : Agir pour recréer du foncier économique

La loi Climat et Résilience d'août 2021 instaure un objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon de 2050, avec une 1^{ère} diminution de la consommation foncière de 50 % pour la période 2021-2031. Face à ce défi, et dans un objectif de

développement économique, il va s'agir de recréer du foncier, notamment en densification dans les zones d'activités, et non plus en extension. Les inventaires des ZA réalisés par les EPCI ont pu montrer qu'il y avait des potentiels de densification, notamment sur des terrains appartenant aux entreprises. Quels sont les outils à disposition des EPCI pour recréer du foncier disponible en densifiant les ZA existantes ? La complexité vient du fait que ce foncier sous-utilisé appartient aux entreprises. Comment convaincre les entreprises de céder du foncier qu'elles n'utilisent pas ? Comment favoriser la densification des sites en ZA ?

Animatrice : Nathalie Verdeille, cheffe du service de développement économique - Dinan Agglomération

Intervenants : Nicolas Gillio, chef de mission économie, transitions et territoires - Cerema - Marc De Nale, directeur - Association Palme - Johanne Viste, directrice - Parc des industries Artois-Flandres

Atelier 2 : Agir pour de nouvelles gouvernances

Les relations entre les entreprises et leur territoire d'implantation peuvent prendre différentes formes. De la logique de guichet de services à l'entreprise à des démarches de partenariat très étroit, les réalités sont très variables selon les territoires. La tendance semble aujourd'hui s'orienter vers une transformation de la gouvernance des relations entre entreprises et territoires, sous l'impulsion de plusieurs éléments de contexte : changement climatique, développement des démarches de RSE, raréfaction du foncier et concurrence pour les terrains, développement des besoins sociaux, besoin d'hybridation des financements pour de nombreux acteurs locaux...

Charte, convention, création de fondation ou de club de mécènes, on observe la multiplication de ce type de démarches de coopérations entre entreprises et territoire.

A travers le regard croisé d'une fondation de territoire, d'un cabinet de conseil et d'un développeur économique, cet atelier se propose d'aborder cet enjeu phare du développement économique territorial en répondant aux questions suivantes :

Quel est l'avenir des relations entre les entreprises et leur territoire ? Comment s'initient les démarches de coopération et quels en sont les facteurs de succès et les freins ? Comment faire vivre ces dynamiques sur le long terme et quelle gouvernance mettre en place ? Comment évaluer l'impact réel de ces coopérations pour l'ensemble des parties prenantes : entreprises, territoire, collectivité locale, association et acteurs des territoires ? Et enfin, comment les développeurs économiques peuvent s'emparer de ces sujets pour travailler autrement avec les entreprises ?

Animatrices : Léa Baruch-Gourden, responsable du Pôle développement des entreprises - Grand Paris Sud et Françoise Hilaire, responsable du service économique - Ville de Gennevilliers

Intervenants : Thierry Cadinael, gérant du cabinet Exaeco - Laurent Lheriau, délégué général - Fondation Fier de nos quartiers - La Rochelle - Pierre Manac'h, chargé de développement économique/ESS - Ville de Gennevilliers

Atelier 3 : Agir pour une résilience alimentaire des territoires

Les Projets Alimentaires Territoriaux fêtent leurs 10 années d'existence. Mis en place en 2014 dans la loi d'avenir pour l'agriculture et introduits dans le code rural et de la pêche maritime, les PAT ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Elaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire, les PAT sont désormais incontournables sur les territoires. La crise Covid a accéléré les initiatives collectives en mettant en exergue les fragilités de notre système alimentaire que la crise agricole a confirmé et que la crise climatique continuera d'amplifier si une politique de relocalisation et d'adaptation du modèle agricole et plus largement de l'intégralité de la filière n'est pas engagée.

En janvier 2024, 435 PAT sont reconnus par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Sur les 435 PAT, 267 sont portés par un établissement public de coopération intercommunal seul soit plus de 60%. Après 10 années, l'impact des PAT sur la résilience alimentaire des territoires doit être évalué. Néanmoins le portage significatif des EPCI est une opportunité de travailler finement sur la dimension économique puisque les EPCI portent les politiques publiques d'aménagement de leurs territoires et accompagnent les entreprises qui concourent à son dynamisme. Ils disposent donc de l'ingénierie interne pour accompagner la filière alimentaire locale. Les développeurs économiques constituent une ressource humaine essentielle pour développer des stratégies de résilience alimentaire efficaces sur les territoires et dépasser les actions classiques de valorisation des productions pour aller vers une structuration de filières locales. Quels sont les enjeux fondamentaux de résilience alimentaire des territoires ? Quel(s) rôle(s) le développeur économique peut-il jouer pour accompagner la résilience alimentaire de son territoire ? Quelle est sa place au sein du système d'acteurs ? Quelles sont les compétences à mobiliser, les modèles à suivre ?

Animatrice : Anabelle Coufourier-Ferrol, directrice du développement du territoire - Granville Terre et Mer

Intervenants : Hermine Chombar de Lauwe, déléguée générale - Conseil national de la résilience alimentaire - Gilles Pérole, adjoint à l'éducation - Ville de Mouans-Sartoux



13h00 – 14h15 : Buffet déjeunatoire



14h30 - 15h30 : Forum des expériences

- L'Hermitage, un tiers lieu en milieu rural : Jean Karinthi, directeur du développement
 - Groupe de travail ressources et transition : Nathalie Verdeille, cheffe du service de développement économique – Dinan Agglomération
- Animatrice : Claudine Pilton, secrétaire - Rnet*



15h45 – 17h45 : 3 ateliers au choix

Atelier 4 : Agir pour l'emploi, la mobilité, le logement par la coopération entre les acteurs

Le lien entre emploi, logement et mobilité doit être requestionné au regard de la loi Climat et résilience (ZAN) et des besoins des entreprises, des salariés. Les territoires, selon leur taille, sont confrontés différemment à ces questions, tant au niveau de la coordination des politiques publiques que de l'attractivité des centres villes par rapport à leur périphérie et à la dissémination des activités économiques. Les intercommunalités vivent des problématiques différentes, composites. Le bassin de vie semble être l'échelle la plus pertinente pour mener des politiques concertées, ce qui suppose une coopération entre acteurs multi-échelles – multi-compétences.

Comment concilier emploi, logement et mobilités pour réussir un développement économique harmonieux ?

Comment mieux articuler les activités économiques, les zones d'habitat, les outils (ex. Plan de déplacement des entreprises, zones de co-voiturage...) afin de favoriser des mobilités ?

Comment mieux utiliser le parc de logements pour mieux répondre aux besoins des entreprises ?

Quelles solutions ? Eco-rénovation de bâtiments ? Transformation de bureaux/locaux professionnels vacants en logements ? Logements modulables ? Habitats participatifs ou partagés ?

Quels types de financements ?

Comment mieux coopérer entre acteurs ?

Animatrices : Patricia Auroy, vice-présidente – Rnet et Florence Vial, chargée relations entreprises et commercialisation des zones – Agence éco Vienne Condrieu Agglomération

Intervenants : Christian Dupont, directeur de l'AUDRR - Joël Le Ny, directeur régional Action Logement Services Hauts-de-France - Aurore Colnel, chargée de mission - ANCT Territoires d'industrie

Atelier 5 : Agir pour développer les boucles de valeur sur le territoire

Parmi les grands principes de l'économie circulaire figure celui de mieux produire avec moins de ressources. Il s'agit de diminuer la dépendance des systèmes productifs aux ressources extérieures, et ainsi d'améliorer leur résilience face aux crises. Pour atteindre cet objectif, le développement, en local, de boucles de valeur entre les acteurs économiques paraît un moyen évident. Les collectivités territoriales, et plus particulièrement les EPCI au titre de leurs compétences de développement économique, de gestion des déchets et d'aménagement du territoire sont au cœur du sujet.

Concrètement, comment faire sur nos territoires pour réduire l'utilisation des ressources et favoriser leur recirculation ? Comment initier efficacement une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) et quels sont les facteurs clés de succès d'une telle démarche ? Comment mettre en place un environnement favorable à la coopération entre les acteurs locaux ?

Animateurs : Sébastien Maître, chargé de mission développement économique - Ecla Lons Agglomération et Anne Schmitter, directrice du développement économique et de l'ingénierie territoriale - Coutances Mer et Bocage

Intervenants : Tom Merlier, chef de projet transition économique et coopération territoriale - Auxilia Conseil - Marie Spicher, animatrice et chargée de mission EIT au sein l'association ALons'ZI

Atelier 6 : Agir pour les ressources clés : l'eau et l'énergie

Sur tous les territoires, la question des ressources devient de plus en plus prégnante. Qu'il s'agisse de foncier, d'énergie, d'eau, de matières premières... la question de la gestion raisonnée et planifiée des ressources apparaît comme un enjeu stratégique pour les territoires, les populations, les entreprises.

Du côté des acteurs économiques, cette question est également sur le devant de la scène. En effet, lorsqu'il y a tension sur la disponibilité d'une ressource, les coûts explosent et questionnent les modèles économiques et les modèles d'approvisionnement.

Dans le même temps, certaines ressources, énergétiques notamment, deviennent de plus en plus critiques pour mener la transition écologique des territoires et des entreprises. On assiste donc à un effet ciseaux qui voit à la fois la disponibilité de certaines ressources contraintes, sous l'effet du changement climatique (eau, biomasse) et/ou sous l'effet de tensions géopolitiques (plus particulièrement pour l'énergie) et la demande croître pour assurer les enjeux d'électrification des modes de production et de consommation sur les territoires.

Face à ces enjeux, la réglementation évolue pour imposer des pratiques de sobriété et pour encourager les pratiques de mutualisation et de circularité dans la gestion et la consommation des ressources. De leur côté, les collectivités se trouvent et se trouveront de plus en plus dans des situations d'arbitrage entre conflits d'usages et verront leur rôle d'accompagnement dans la création de projets collectifs et de mutualisation renforcé.

Dans cet atelier, l'accent sera mis sur 2 ressources clés pour le développement économique des territoires : l'eau et l'énergie. Au-delà des questions techniques et au travers de retours d'expérience, l'objectif de l'atelier sera de poser la question de la gouvernance et de l'accompagnement des acteurs économiques dans une gestion plus collective et vertueuse des ressources nécessaires à leur développement.

Animatrices : Sophie Fresquet, cheffe de service aménagement économique et promotion - Troyes Champagne

Agglomération et Sarah Laurens, directrice générale - Studio Reset

Intervenants : Sarah Goubet, chargée de projet, WaterShed Monitoring - Bruno Marié, directeur général - Maubrey Groupe Factoria



18h00- 19h30 : Passage dans les hôtels



20h00 : Dîner à l'Hôtel de Ville de Soissons et projection privée de Soissons en Lumières - Salle de la Légion d'Honneur - place de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 4 OCTOBRE 2024 - MAISON DES ASSOCIATIONS - RUE DE L'ARQUEBUSE - SOISSONS

9h00 : Accueil des participants

9h30 - 12h00 : 3 focus d'expert au choix

Focus 1 : L'économie régénérative : philosophie ou méthode concrète ?

La crise écologique est systémique et la réponse à apporter ne peut qu'être ambitieuse : Osons l'économie régénérative. Les principes de l'économie régénérative sont simples à comprendre : nuire le moins possible, régénérer ce qui peut l'être, ou y contribuer. A partir d'expériences d'entreprises et de territoires, l'économie régénérative est devenue une méthode pratique pour les organisations et les territoires en quête de résilience et permet de définir une autre manière de créer, entreprendre et vivre sur un territoire.

Nous verrons dans ce focus d'expert et à partir d'exemples concrets :

- comment définir les principes de l'économie régénérative et ses valeurs ?
- comment sur un territoire, elle peut permettre de nouveaux modèles économiques et de nouvelles façons de faire du développement pour qu'il soit plus humain, plus juste et sûr.

Animatrice : Claudine Pilton, secrétaire - Rnet

Intervenante : Chloé Cayrasso, consultante - Politiker

Focus 2 : Agir pour un usage de l'IA générative au service du développement économique de son territoire

Dans un contexte de transformation numérique accélérée, l'intelligence artificielle (IA) questionne les rôles, les missions et les métiers des développeurs économiques territoriaux. Il est vrai que les promesses de l'IA générative sont nombreuses : traiter et analyser des données pour mieux comprendre les dynamiques locales, les projets, les enjeux de certains sujets, optimiser l'allocation des ressources, anticiper les tendances économiques, automatiser et accélérer la réalisation des tâches, assister les réflexions stratégiques...

En facilitant des décisions plus informées et précises, l'IA générative est en mesure d'enrichir substantiellement le travail des développeurs économiques tout en permettant une approche plus proactive du développement territorial dans un contexte de ressources contraintes.

Toutefois, l'adoption de l'IA générative impose aussi aux développeurs économiques de se confronter à des défis éthiques et réglementaires significatifs. Ils doivent veiller à ce que l'utilisation de ces technologies respecte la confidentialité des données et évite les biais algorithmiques, tout en restant transparente et compréhensible pour les parties prenantes. Cela nécessite une expertise non seulement technique mais aussi en matière de gouvernance des données.

Cet atelier se concentrera donc sur la manière dont l'IA transforme les métiers du développement économique territorial. Il s'agira d'examiner comment les compétences, les outils et les stratégies des développeurs économiques doivent évoluer pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'IA, tout en abordant les défis associés. Ce sera une occasion d'échanger des expériences, de discuter des meilleures pratiques et de réfléchir collectivement aux usages de ces technologies dans le cadre du développement économique des territoires.

Animateur : Hugo Lambert, fondateur - Studio Reset

Intervenant : Cyril de Sousa Cardoso, fondateur de Polaria

Focus 3 : Comment gagner du foncier : jeu de la sobriété foncière ©Zig Zan

Mettre en œuvre une démarche ZAN invite à repenser la fabrique de la ville, espace d'enjeux, à la croisée de problématiques sociales, sanitaires, environnementales et économiques. A travers le jeu Zig Zan®, dialoguez et parvenez au compromis le plus juste, pour tous dans un contexte d'urgence où de multiples objectifs et attachements s'entremêlent :

- Comment réussir à prendre des décisions de construction de logements tout en prenant en compte les multiples interactions et dépendances ?
- Comment prendre en considération l'ensemble des personnes concernées par ces décisions ?
- Comment arbitrer ou renoncer ensemble ?
- Comment réussir à décider démocratiquement dans un contexte d'urgence où de multiples objectifs et attachements s'entremêlent ?

Animatrice : Patricia Auroy, vice-présidente - Rnet

Intervenante : Vanessa Weck, consultante - Kali Terra

12h00 : Clôture des Rencontres de l'Economie Territoriale et buffet déjeunatoire

14h30 – 15h45 : Visites du territoire

- Visite de la Crypte de l'Abbaye de Saint-Médard (16 places)
- Visite Urbex de l'ancienne piscine (18 places)
- Visite de l'entreprise Verallia (20 places)

16h00 : Fin des visites et départ pour la gare de Soissons

31^e RENCONTRES DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

Les partenaires qui se sont déjà engagés à nos côtés



CONTACT
RNET

Information uniquement par mail
rnet@economie-territoriale.fr